

# Technicien comptable

Poste permanent



Venez faire une différence dans la communauté!

## Lieu de travail

Le Patro Roc-Amadour est un centre communautaire qui favorise le développement intégral de la personne. C'est aussi un milieu d'éducation complémentaire à l'école et à la famille qui offre des activités de loisir et d'entraide à la population de Limoilou. Établi depuis 1948 à Limoilou, notre organisme rejoint diverses clientèles : aînés, adultes, adolescents, personnes présentant une déficience intellectuelle, enfants, etc. Il est situé au 2301, 1<sup>re</sup> Avenue, Québec G1L 3M9.

## Supérieur immédiat

Directeur des ressources financières et matérielles

## Responsabilités et activités

- Effectuer des suivis comptables (ex. budget mensuel, facturation des secteurs, dépôts).
- Assurer la conformité des informations reçues (ex. dossiers des nouveaux employés, feuilles de temps, catégorisation des factures).
- Participer à l'élaboration des budgets et à la préparation des audits.
- Offrir un accompagnement aux directeurs au sujet des informations comptables (ex. demande d'informations financières, redditions de compte).
- Soutenir la direction dans ses tâches administratives du secteur.

## Profil recherché

### Compétences relationnelles et opérationnelles

- Autonomie, rigueur, précision, discrétion, capacité à faire face aux imprévus, esprit d'équipe, sens du service à la clientèle, sens des responsabilités, débrouillardise
- Connaissance de logiciels : Microsoft 365, Suite office (Excel avancé), Acomba
- Excellente maîtrise du français écrit et parlé

### Scolarité

- DEC en comptabilité ou l'équivalent

### Expérience

- 3 à 5 ans d'expérience en comptabilité
- Atout : expérience en milieu communautaire

## Conditions de travail

- **Poste permanent** : 35 heures/semaine
- **Horaire** : du lundi au vendredi, de jour
- **Taux horaire** : de 20,03 \$ à 24,29 \$ selon la formation et l'expérience
- **Date d'entrée en poste** : le plus tôt possible
- Assurances collectives après trois mois (médicaments, soins dentaires, invalidité)
- Contribution de l'employeur au REER/RVER de l'employé
- Rabais familiaux pour l'inscription aux activités du Patro
- Accès à des installations sportives telles qu'un gymnase, une piscine intérieure, ...
- Accès prioritaire au Service de garde (CPE subventionné) situé au Patro
- Stationnement gratuit